



9 FEVRIER 2018 : 4^{EME} REUNION SUR ORGANISATION DU TRAVAIL, DUREE DU TRAVAIL

Cette séance a été consacrée à la présentation par chaque organisation syndicale de ses propositions en réaction au texte rétrograde et ringard de l'UIMM qui veut allonger le temps de travail et augmenter la flexibilité.

La CGT a confirmé son ambition de voir améliorer la vie des salariés au travail et en dehors.

Pour cela, la CGT, et elle seule, a renouvelé ses propositions de réduction du temps de travail à 32 heures et d'un forfait à 200 jours. Une réduction du temps de travail protéiforme, à la journée, à la semaine, à l'année et tout au long de la carrière, répondant ainsi aux exigences liées aux évolutions technologiques et au besoin de créer des emplois stables.

Prochaine réunion le 9 mars.

Retrouvez l'ensemble de nos propositions sur les tracts de la CGT Métallurgie, outils indispensables à la semaine de mobilisation du 12 au 16 mars avec un temps fort d'action le 15 !

La délégation fédérale

